

Le moulin à draps situé au pied des fortifications, rive droite de la ville de Tournai (XVIIe)

En novembre 1688, dans la foulée de la construction en amont de la ville des quatre "moulins du Luchet", s'appuyant sur l'Arc des Chauffours, Tournai se voit accorder par lettres patentes du Roi de France la permission de construire et d'exploiter un cinquième moulin. Ce dernier est destiné à fouler le drap et chamoiser les peaux¹. Au moins deux informations nous manquent à propos de ce moulin : la date à laquelle il a été détruit et surtout son emplacement exact. Cet article apporte les éléments nécessaires pour répondre à la deuxième de ces questions.

Sans autre information, nous savons que le moulin n'a pas été construit avant 1689.

De novembre 1693 à 1704, le moulin à draps et les moulins du Luchet font l'objet de la même mise en adjudication². Il sera alors exploité par Claude Gillart³ et N. Perdrix de Valenciennes.

Une plainte du Prince de Ligne concernant la machine de Tournai nous donne une double information : le moulin à draps *était situé avant le siège de la ville à côté de 13 ventailles sur un canal qui prend de la rivière Escaut pour se décharger dans les fossés de la ville*⁴. Le canal déchargeant les fossés de la ville dont il est fait mention est ce que nous nommons couramment "petite rivière", les ventailles, des écluses chargées d'y réguler le niveau d'eau (voir *Infra*). On parle nécessairement ici du siège de 1709. Un plan non daté confirme le fait que le moulin ait été détruit lors de l'inondation militaire [Figure 1] : le numéro 9 sur cette carte renvoie dans la légende à *l'ancien moulin de l'Escaut, ruiné, où les eaux de l'Escaut se déchargeaient et présentement se coulant se trouve comblé*⁵.

Cependant, le moulin a été reconstruit entre cette date, mais avant 1751, visiblement au même emplacement ou un peu plus au nord. Deux cartes contemporaines⁶ l'attestent [Figure 2 et Figure 3a]. La deuxième de ces cartes nous donne le nom du meunier, Mr Pétrin ainsi qu'un plan précis du moulin. On y discerne sans peine l'aube et la dérivation du moulin, sur la gauche de celui-ci (Figure 3b).

Néanmoins, aucune source ne nous permet de préciser avec certitude la date de sa destruction définitive.

Pour revenir à l'emplacement du moulin, outre l'élément ci-dessus, Desmons donne comme seule précision que le moulin se trouvait à *l'endroit de la décharge de l'Escaut dans le fossé de l'ouvrage du Luquet, au pieds de la contrescarpe*⁷.

En croisant la carte, très précise, de 1751, et une autre, plus récente, établie par Vandermaelen en 1830 (Figure 4) ainsi qu'une photo satellite contemporaine, cette localisation est possible.

Dès la construction des moulins du Luchet d'Antoing, deux dérivations de l'Escaut en permettent la décharge. Ces dérivations se déversent dans le "canal de décharge". Ce canal est en réalité le fossé qui se trouvait au pied des fortifications et entourant la rive sur la rive droite. Il sera fortement élargi et approfondi au XVIIIe. Ces dérivations seront fermées après quelques années par un ensemble de 13 écluses ou *ventelles* (n°1 ou, n°10 sur la Figure 1)⁸. Au nord des prairies humides longeant l'Escaut, un fossé d'assèchement, parallèle au fleuve et nommé *rivière*⁹ a une double fonction. Il est chargé à fois de recevoir le trop plein d'eau des prairies et de délimiter dans l'espace la limite nord de la zone susceptible d'être sous eaux durant les périodes d'inondations militaires (n°2). Ce fossé rejoint le canal de décharge¹⁰ des moulins du Luchet. Une troisième dérivation, plus à l'est (n°3) et qui n'est pas barrée par des *ventelles* a elle pour fonction de *donner de l'eau au moulin à draps*. Le moulin à draps se situe ainsi juste à l'extérieur de l'enceinte, sur la *rivière* et est alimenté par la troisième dérivation.

Il porte le n°9 sur la Figure 1, le n°10 sur la figure 3 et le n°4 sur les autres figures.

On constate que l'axe de l'actuelle Rue de la Lys correspond à celui de la *rivière* surtout dans sa partie la plus à l'est¹¹, et se prolonge sur une partie de la Rue du Caporal Meaux rejoignant le tracé de la "petite rivière", comblée en 1911. La

¹ DESMONS, Fernand, *Les moulins du Luchet* (1683), in La Revue Tournaisienne, N°7 4^{ème} Année, juillet 1908 p. 121-127

² DESMONS, *Op. Cit.*, p. 127.

³ Claude Gillart gère aussi les moulins situés à l'entrée de la ville de Valenciennes (DEUDON Laëticia, *Petite histoire des moulins de valenciennes et de sa banlieue, du Moyen Âge à aujourd'hui* [1] in Carnets d'Escaut - Histoire et archéologie de la vallée de l'Escaut. 25 mai 2020).

⁴ AÉT ÉTT, 3519, Cours d'eau. Visites, entretien, inondations, moulins, écluses, fortifications. 1536-1792, Plainte de Prince de Ligne à auprès de l'Empereur et du Roi concernant la "Machine de Tournai", 16 octobre 1735.

⁵ AGR, Cartes et plans N° 393.

⁶ Les métadonnées donnent comme dates pour les plans 1721 pour AGR, Cartes et plans n° 1515 et 1751 pour AGR, Cartes et plans n°1514. De toute évidence, les deux cartes font partie du même corpus : leur sujet est identique, leur facture est totalement similaire et même la graphie de la légende est identique. Les deux cartes sont nécessairement antérieures à 1735, puisque à ce moment ils sont détruits (AÉT ÉTT, 3519).

⁷ DESMONS, Fernand, *Op Cit.*, p 127.

⁸ Les numéros renvoient à toutes les cartes, sauf indications contraires.

⁹ Ces fossés sont souvent nommés *maîtresse rigole*.

¹⁰ Le canal de décharge prend la place et élargi le fossé entourant les enceintes du XIIIe depuis qu'elles ont été construites. La fonction de ce canal est donc avant tout hydraulique. Le nom de "petite rivière" n'apparaît que dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

¹¹ Une visite terrain permettrait de vérifier si un fossé subsiste. Rien ne figure dans l'Atlas des cours d'eau non navigables

carte de 1830 fait figurer sur la *rivière* une structure à l'emplacement du moulin. Celle-ci aide à la localisation, mais nous ne pouvons affirmer qu'il s'agit bien du moulin ou d'un pont installé ultérieurement. En ce qui concerne précisément la Rue de la Lys. L'axe du fossé chargé d'alimenter le moulin se superpose parfaitement avec celui du Pont Devallée et du Boulevard Walter de Marvis et l'angle avec ce dernier et la Rue du Caporal Méaux permet donc de localiser assez précisément le moulin.

Ce bâtiment du XVIIIe était donc situé face aux tours St Jean, en bordure de square, environ au milieu de la Rue du Caporal Méaux. De potentielles fouilles, tout à fait praticables à cet emplacement, permettraient peut-être de s'en assurer.

Illustrations :

Figure 1 : Copie d'une carte du XVIIe, non datée.



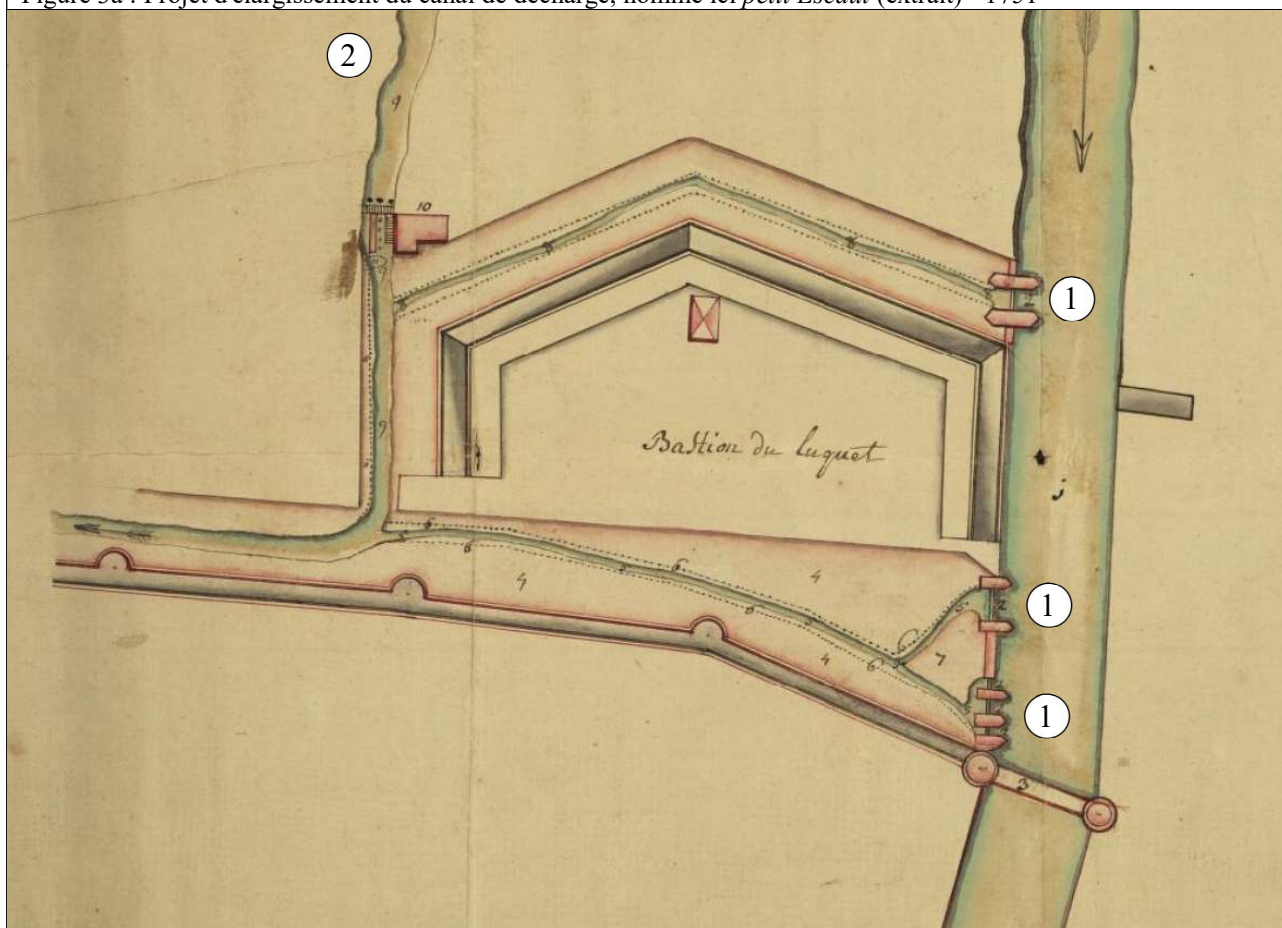
AGR, Cartes et plans N° 393, Copie d'une ancienne carte du cours de la Scarpe, depuis St-Amand jusqu'à Mortagne, et de l'Escaut, depuis ce dernier endroit jusqu'à Audenarde.

Figure 2 : Projet d'élargissement du canal de décharge, nommé ici *petit Escaut* (extrait) - 1725



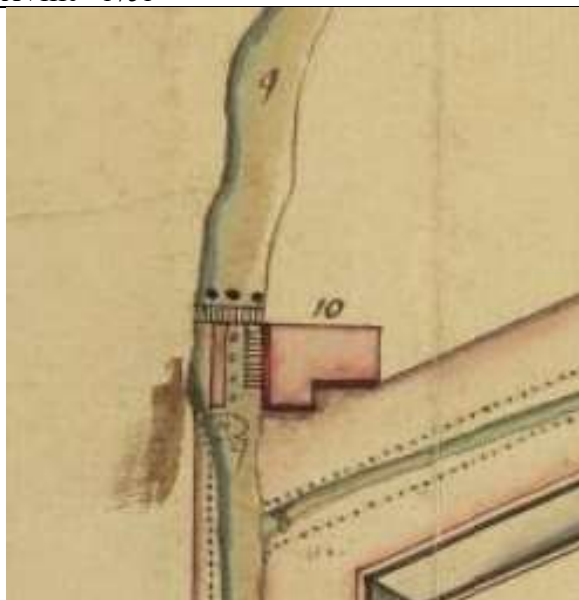
AGR, Cartes et plans, n° 1515 : Plan d'une partie du petit Escaut, ci-devant nommé ancien courant, à Tournai, depuis les écluses de décharge de l'Escaut, près du bastion du Luquet, jusqu'à la jonction du ruisseau qui se dirige vers le moulin à drap, avec indication de l'élargissement proposé de cette rivière ; levé par P.-J. Le Conte, surveillant des travaux de la ville.

Figure 3a : Projet d'élargissement du canal de décharge, nommé ici *petit Escaut* (extrait) - 1751



AGR, Cartes et plans N° 1514, Carte figurative d'un projet d'élargissement du petit Escaut, à Tournay, depuis les écluses de l'Escaut jusqu'à la cunette du bastion du Luquet.

Figure 3b : Plan du moulin au XVIIIe - 1751



AGR, Cartes et plans N° 1514, Carte figurative d'un projet d'élargissement du petit Escaut, à Tournay, depuis les écluses de l'Escaut jusqu'à la cunette du bastion du Luquet.

